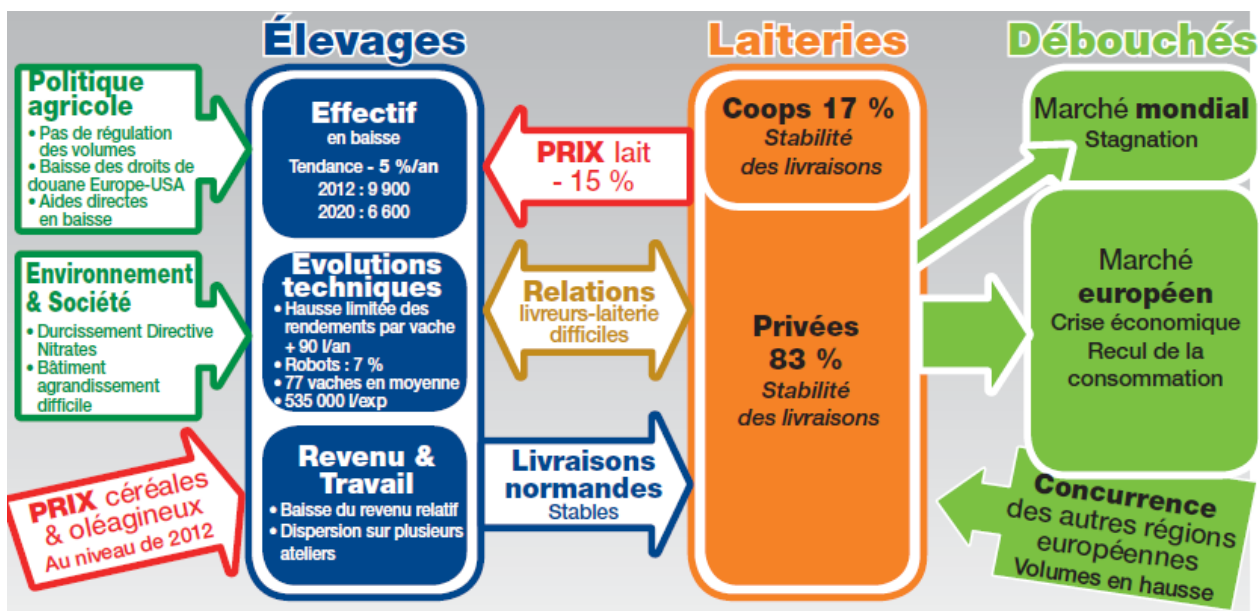


QUELS ELEVAGES LAITIERS EN NORMANDIE 2020?

Scénario 2020 pessimiste

Un scénario de crise

À partir du scénario tendanciel, nous pouvons définir un scénario dit « pessimiste » caractérisé par un marasme généralisé dans la filière laitière, semblable à la crise de 2009. Par définition cette situation de crise ne peut durer sans déboucher vers de nouveaux équilibres. Le moteur de ce scénario est le recul du débouché européen en produits laitiers.



Débouché européen : la crise se prolonge

La crise économique s'éternise depuis plus de 10 ans en Europe, notamment dans les pays du Sud (Grèce, Italie, Espagne). Les reculs de pouvoir d'achat font plonger les ventes de produits laitiers. La déstabilisation de la Russie a pénalisé l'économie des anciens pays de l'Est qui ne rattrapent plus le niveau de vie de l'Ouest.

Si la situation n'est pas aussi grave qu'en Grèce où l'État a fait faillite, l'Italie et l'Espagne, 2 débouchés importants pour nos laiteries, ont connu une baisse du PIB notable.

Les consommateurs européens se détournent des produits laitiers, et n'achètent que les produits les moins chers.

Un marché mondial malade

Notre débouché sur le marché mondial ne se porte pas bien : tantôt la hausse de valeur de l'euro par rapport aux dollars américains ou néo-zélandais pénalise notre compétitivité, tantôt le marché mondial tousse car la croissance de la Russie (notre premier débouché en fromages) et de la Chine (notre premier débouché en poudres) ne sont plus ce qu'elles ont été. Plusieurs années après la crise sanitaire de la mélamine, les consommateurs chinois ont repris confiance dans leur production locale. Nos ventes sur le marché international ont peu augmenté en 10 ans et les prix y sont peu rémunérateurs. Les européens y sont sévèrement concurrencés par les américains, dont les éleveurs, bien à l'abri derrière leur assurance-revenu, n'hésitent pas à casser les prix pour se développer à l'export.

Concurrence des autres régions européennes

Après la sortie des quotas, certains pays européens se sont montrés très agressifs (Irlande, Pays-Bas,...) contournant les réglementations environnementales et faisant fi des objectifs de réduction des Gaz à Effet de Serre. Destinée dans un premier temps au marché mondial, leur production supplémentaire a été réorientée vers le marché européen et pèse sur les prix. Heureusement ce sont plutôt de petits pays qui montrent un tel dynamisme, mais la croissance de leur production met en difficulté tout le marché européen.

Débouché total

Au total, la demande adressée aux éleveurs normands (marché mondial + marché européen + transfert autres régions) n'a pas progressé et reste identique à celle de 2012.

Prix du lait bas, prix des céréales élevés

Les organismes économiques internationaux (OCDE, FAO, FAPRI) ne s'étaient pas trompés : les prix des céréales restent élevés en 2020 par rapport aux décennies précédentes. La forte demande sur le marché international se porte surtout sur les céréales et oléagineux. La Chine et l'Inde, avec 3 milliards d'habitants à eux deux, préfèrent s'approvisionner en matières premières végétales pour produire eux-mêmes de la viande ou des produits laitiers.

Les végétaux retrouvent leurs niveaux records de la récolte 2012, ce qui renchérit les aliments du bétail et décourage les élevages laitiers les moins rentables.

Le prix de la viande bovine est orienté à la hausse, par rapport aux années 2010. Les abattages de vaches laitières ont repris. Certes, la viande rouge souffre de la désaffection des européens pour les produits chers que sont les viandes (et la viande de veau au premier chef), mais le recul de la production et le manque de fournisseurs sur les marchés internationaux soutiennent les prix.

Au total le prix du lait se situe en 2020 à un niveau 15 % inférieur à son niveau de 2013 (300 euros contre 350 euros par tonne).

La PAC fonctionne comme filet de sécurité

En 2020, le mécanisme d'achats par l'intervention de beurre et de poudres fonctionne à plein. Ils atteignent assez fréquemment des niveaux de plusieurs centaines de milliers de tonnes par an, malgré le prix peu attractif des achats à l'intervention.



Bruxelles, effrayé, cherche des solutions pour maîtriser sa production. Mais les institutions européennes ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une réforme. D'autant que l'accord Europe-USA de libre-échange a ouvert une large brèche sur le marché européen aux produits laitiers américains.

L'affaire des 1000 vaches

La Picardie avait connu dans les années 2010 son affaire du troupeau des 1000 vaches qui avait dressé bien des hostilités autour de ce projet.

La Normandie l'a connu aussi. Après bien des péripéties juridiques et médiatiques, la construction d'étables au-delà de 500 vaches est devenu totalement impossible en 2020, du fait de l'opposition du voisinage et de la prise de position du gouvernement qui n'autorise plus la délivrance de permis de construire pour de si grandes étables. Plus largement, tous les élevages relevant des Installations Classées (+50 VL), connaissent des difficultés pour agrandir leurs étables, du fait de la difficulté d'obtenir les permis de construire.

Pas d'amélioration non plus sur le front des Nitrates. Le taux de nitrates des eaux s'est remis à augmenter en Normandie. Bruxelles traîne pour la 4^{ème} fois Paris en contentieux. L'amende prévue dépassera encore une fois le milliard d'euros.

Gestion des volumes de lait

Les bonnes intentions des lois de Modernisation de l'agriculture de 2010, et de la Loi d'avenir de 2014 ne se sont pas concrétisées : les relations se sont dégradées entre les éleveurs et leurs laiteries.

Du côté des laiteries privées, les Organisations de Producteurs peinent à exister et leurs responsables s'essouffent. Les firmes internationales présentes en Normandie fixent le prix du lait selon leurs propres critères.

Les OP n'ont peu de rôle dans la gestion des volumes, les transferts des contrats. Les laiteries imposent leurs choix et sélectionnent leurs producteurs.

Certaines coops proposent à leurs coopérateurs des volumes supplémentaires à produire, mais à des prix faibles, qui attirent peu d'éleveurs. La mauvaise conjoncture européenne et mondiale ne joue pas en faveur de leur stratégie d'expansion avec des prix différenciés. Certaines d'entre elles sont en difficulté, avec des investissements dans les usines réalisés vers 2015 et non rentabilisés.

Baisse accélérée du nombre d'élevages

De 2007 à 2012, le nombre d'élevages normands livrant aux laiteries a reculé de 4.2 % par an. De 2012 à 2020, l'effectif des livreurs a accéléré sa tendance à la baisse. Il a retrouvé le rythme des années 2008-2011 : - 5 % par an. Certaines exploitations ont investi fortement en 2015 à la sortie des quotas, elles ont fait faillite ensuite.

En 2020, le nombre d'élevages laitiers en Normandie est proche de 6 600 (-33 % / 2012)

Le recul des emplois en production laitière est moins rapide que celui du nombre d'élevages, mais à peine : La ferme laitière qui comptait 1,96 UTH en 2012, est passée à 2,04 en 2020. De ce fait le nombre d'actifs dans les fermes laitières est passé de 19 500 en 2012 à 13 400 en 2020 (-31% / 2012)



La production par élevage est plus importante en 2020 : 535 000 litres en moyenne par exploitation au lieu de 355 000 en 2012.

Des évolutions techniques ralenties

La production par vache ralentit sa croissance par rapport aux années 2004-2012 : + 90 litres en moyenne chaque année, ce qui porte le lait vendu par vache à 6 900 litres en 2020. Le coût élevé des aliments du bétail limite l'expression du potentiel génétique.

Du fait de la croissance du rendement par vache, le troupeau de vaches nécessaire pour produire le lait écoulé par les laiteries identique en volume à 2012, continue sa régression. De 570 000 en 2012, on passe à 510 000 vaches en 2020.

La taille moyenne du troupeau par exploitation laitière a poursuivi sa croissance : elle est passée de 57 Vaches laitières en 2012 à 77 en 2020.

De 2000 à 2010, les élevages laitiers normands s'étaient de plus en plus diversifiés, avec à côté de l'atelier laitier, un autre atelier d'élevage (viande bovine le plus souvent) et un autre atelier de cultures.

Cette tendance s'est arrêtée de 2010 à 2020, les prix plus favorables des grandes cultures ont poussé des exploitations à cesser l'élevage dans les zones où l'alternative était possible. L'assouplissement des règles sur le maintien des prairies a permis cette adaptation

La robotisation de la traite progresse plus lentement. Face aux faibles revenus laitiers, et au peu de développement en volume, la robotisation de la traite, qui représentait 4 % des élevages en 2012, est proche de 8 % en 2020.

L'agriculture biologique a poursuivi sa progression, mais les baisses de pouvoir d'achat des européens ont freiné le débouché. Les candidats éleveurs sont pourtant nombreux à vouloir s'orienter vers cette production, mais les laiteries freinent les reconversions. Grâce au développement de la vente directe et des circuits courts, la part du lait normand produit en bio est tout de même passée de 1,5% en 2012 à un chiffre proche de 2% en 2020.

Revenu des éleveurs & attractivité du métier

Le rapport entre le revenu des éleveurs et le salaire moyen de l'ensemble de la société s'établissait à 66 % en 2010 en Normandie. Il s'est détérioré en 2020. De ce fait, les vocations manquent chez les jeunes pour devenir éleveur laitier, ce qui accentue le recul du nombre d'élevages.

Philippe LEGRAIN - Pôle Économie & Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie

